



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMMISSION DES FORÊTS ET DE LA FAUNE SAUVAGE POUR L'AFRIQUE

DIX-HUITIÈME SESSION

DEUXIÈME SEMAINE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE SAUVAGE

Cotonou, République du Bénin, 16 au 20 Janvier 2012

L'IMPORTANCE DE LA GOUVERNANCE ET LE PARTAGE DES AVANTAGES DANS LA GESTION DURABLE DES FORÊTS, DES ARBRES ET DE LA FAUNE SAUVAGE DE L'AFRIQUE

Dialogue des responsables des forêts sur le financement forestier

Le financement de la gestion forestière durable en Afrique: Un paradoxe de gestion ?

Introduction

1. En dehors des divers services environnementaux, sociaux et culturels importants que les forêts africaines offrent, elles soutiennent également les moyens d'existence de millions de personnes. Contribuant en moyenne 6 pourcent du PIB de la région, elles sont le fondement du développement économique dans plusieurs pays. L'Afrique a une couverture forestière élevée de 0,8 ha par habitant par rapport à une moyenne globale de 0,6 ha. Ainsi, un financement approprié pour leur gestion durable est vitale pour le développement socio-économique élargi de la région qui inclut une gamme variée d'objectifs et de priorités ; de la réduction de la pauvreté à la fourniture d'eau potable, à l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets. Toutefois, des budgets insuffisants et des investissements inappropriés continuent d'handicaper le secteur forestier dans plusieurs pays, faisant du progrès vers la gestion forestière durable un défi persistant. Rien que durant la décennie écoulée, le continent a perdu près de 3,4 millions d'hectares de forêts par an.

2. Le financement de la gestion et de la protection des forêts provient essentiellement des allocations budgétaires du gouvernement, des recettes générées par la vente de biens et services forestiers, des investissements du secteur privé, et de l'aide publique au développement (APD). Avec plus de 90% des forêts appartenant au service public en Afrique, la contribution du secteur public est particulièrement importante pour les activités axées sur les avantages sociaux et environnementaux. Cependant, du point de vue historique, tant les investissements publics que privés ne se sont pas avérés à la hauteur de leur potentiel en dépit du fait que l'Afrique possède certainement le plus gros potentiel pour l'investissement dans le secteur forestier, non seulement pour réduire la pauvreté et favoriser le développement économique rural mais également pour restaurer et améliorer l'environnement. Alors que l'APD est de plus en plus détournée vers d'autres secteurs et priorités telles que la sécurité alimentaire et la lutte contre le VIH/SIDA,

l'investissement étranger direct (IED) n'a que légèrement augmenté. L'aide extérieure pour les domaines traditionnels tels que la déforestation, le boisement, la recherche, la formation et la vulgarisation est en baisse nette. Les priorités changeantes de l'APD et sa durabilité demeurent des préoccupations vitales.

Objectifs du dialogue des responsables des forêts

3. Le dialogue des responsables des forêts a pour but d'encourager le partage d'expériences et d'aider la CFFSA à offrir des suggestions pour le développement de stratégies appropriées pour le financement soutenu et la coopération régionale et internationale. Les objectifs spécifiques de ce dialogue sont les suivants :

- a) Discuter en particulier de la réaction des pays aux défis du financement de la gestion durable des forêts ; et
- b) Déterminer ce qui peut être fait pour augmenter l'attrait du secteur forestier pour l'investissement, en particulier dans le contexte d'opportunités émergentes sans cesse changeantes.

Opportunités émergentes

4. Pourtant, au niveau international, de nouvelles opportunités et motivations qui pourraient faire du secteur forestier une entreprise plus rentable, émergent. Certains de ces développements incluent :

- Une demande naissante pour l'exploitation rationnelle et non-rationnelle des forêts et des produits et services forestiers qui peuvent attirer des investissements accrus dans la foresterie ;
- De nouveaux produits et services forestiers et la hausse de la chaîne de valeur en préconisant l'ajout de valeur et en diversifiant les gammes de produits ;
- De nouvelles stratégies intégrant les forêts aux plans et programmes nationaux de développement qui attirent des fonds pour la prise en compte de questions telles que la pauvreté, la bioénergie et l'emploi rural.
- De nouvelles alliances telles que la gestion forestière commune, les partenariats public-privé, les coopératives forestières, et les fédérations d'arboriculteurs pour mobiliser des ressources et des financements supplémentaires¹
- Des stratégies institutionnelles innovantes telles que l'établissement de "fonds forestiers nationaux"² pour mobiliser, harmoniser et canaliser le financement réservé aux forêts ; et
- Des paiements pour les services environnementaux (PSE) y compris les mécanismes tels que REDD+³ qui valorisent la contribution des forêts à l'atténuation des effets du changement climatique, à la protection des bassins versants et à la conservation de la biodiversité, et offrent de nouvelles motivations aux propriétaires forestiers.

5. Il y a aussi des cas où les crises environnementales se sont avérées être des opportunités de promotion de la foresterie⁴. En particulier dans le contexte du changement climatique, investir dans la foresterie a le double avantage de ralentir la déforestation et la dégradation forestière et d'augmenter la séquestration du carbone à travers la plantation d'arbres et la gestion améliorée. Bien que le Mécanisme pour un développement propre ait eu un impact négligeable, les marchés volontaires du carbone gagnent en importance. Avec l'attention accrue dont bénéficie REDD+ ces dernières années, nombre d'organismes bilatéraux et multilatéraux ont initié un financement pour ce mécanisme y compris pour sa préparation.

Défis permanents

6. En dépit de ces opportunités émergentes, la viabilité économique de la foresterie demeure une préoccupation en Afrique cependant que le secteur se débat avec la question de savoir comment approfondir et diversifier sa base fiscale. Parmi les diverses régions du monde, les recettes moyennes

¹ Par exemple, le *Sawlog Production Guarantee Scheme* (Plan de garantie de la production de grume de sciage) en Afrique centrale

² Tel que le "Tree Fund" en Ouganda

³ REDD+ représente les efforts des pays pour réduire les émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts, et favoriser la conservation, la gestion durable des forêts et l'amélioration des stocks de carbone forestier.

⁴ Tel que le projet de la Grande Muraille Verte

obtenues des forêts par hectare sont les plus basses en Afrique (moins d'1\$EU)⁵. Les dépenses publiques sur les forêts sont également très basses. Même les recettes générées par les forêts ne sont souvent pas entièrement réinvesties dans le secteur. Les défis incluent tant les investissements insuffisants que l'absence d'environnement favorable. Certains des principaux éléments entravant le progrès sont les suivants :

- *Gouvernance forestière et application institutionnelle faibles*: Une gouvernance faible y compris l'abattage illégal dans la plupart des pays a un effet dissuasif sur les investissements sûrs et responsables. Les approvisionnements illégaux créent une incertitude commerciale considérable et tendent à réduire la valeur des produits et services authentiques. Ils présentent également un risque notable pour les investisseurs et menacent leur continuité. Une meilleure gouvernance est en fait un pré-requis pour l'accès aux marchés financiers.
- *Systèmes inefficaces de recettes forestières* : Il est nécessaire de mieux harmoniser les systèmes de frais et prélèvements forestiers avec les réalités du marché dans certains pays. Une plus grande transparence dans les systèmes et processus de collecte des recettes, y compris la participation des communautés et le partage équitable des avantages, et l'établissement de sauvegardes, normes, garanties et mécanismes de certification appropriés sont nécessaires pour assurer des approvisionnements soutenus de matières premières et par ricochet, des recettes.
- *Traitement, valeur ajoutée, et commercialisation insuffisants des produits forestiers* : Près de 90 pourcent des prélèvements des forêts en Afrique sont à des fins combustibles. Bien que cela représente une activité importante, l'efficacité de sa production est très faible. De façon similaire, d'autres produits forestiers entrant dans le marché sont soumis à un traitement limité, et par conséquent, sont vendus à bas prix. Ces déficiences entraînent des opportunités d'investissement considérables dans la valeur ajoutée et de meilleurs traitements et commercialisations.
- *Appui inadéquat pour la communauté forestière et les petites et moyennes entreprises* : Avec un nombre important de ménages engagés dans ces entreprises en Afrique, un appui politique, institutionnel, technique et financier plus substantiel pourrait rapporter des avantages plus visibles et plus tangibles aux communautés forestières et aux petits producteurs forestiers à faible revenu. Ces efforts pourraient inclure la clarification des droits, la mobilisation du capital et de la technologie nécessaires, et la promotion des institutions en vue de parvenir à un pouvoir de négociation collectif.
- *Élan limité pour la foresterie de plantation* : Le progrès dans le domaine de la foresterie de plantation est également faible en Afrique. Étant donné la tendance globale vers une plus grande dépendance envers les plantations forestières, il est nécessaire de renouveler l'élan et d'offrir une meilleure clarté et cohérence des politiques et programmes de promotion des plantations forestières. Les agro-forêts et les petites plantations appartenant aux collectivités sont particulièrement importantes pour la création de revenus et la croissance économique.
- *Faibles capacités et marchés sous-développés pour les services forestiers écosystémiques*⁶ : Excepté pour les cas isolés tels que l'écotourisme, les opportunités de paiement pour les services forestiers écosystémiques demeurent éparpillées et limitées dans la région. Alors que des incertitudes relatives à ces marchés et à leurs avantages demeurent une contrainte pour l'intensification de ces accords, un environnement propice doit être développé et les capacités nécessaires doivent être renforcées, en particulier pour saisir les avantages de la séquestration du carbone des forêts. Une fois encore, la participation de l'Afrique à ces marchés émergents est très limitée. De telles opportunités pourraient être cruciales pour modifier la tendance actuelle des profits générés par les investissements en faveur des forêts.

Le financement de la gestion durable des forêts (GDF): Un paradoxe de gestion?

7. Une analyse de la situation du financement pour une gestion durable des forêts en Afrique présente donc un paradoxe. Le continent dispose de terres et de main d'œuvre adéquates, et d'un climat favorable pour devenir un leader mondial en matière d'approvisionnement en produits et services forestiers. Pourtant, les restrictions institutionnelles semblent entraver sa capacité à mobiliser le troisième facteur, le capital,

⁵ Évaluation des ressources forestières mondiales 2010, FAO.

⁶ Un document de travail détaillé a été préparé sur le paiement des services forestiers écosystémiques en Afrique (FO :AFWC/2012/6)

afin de réaliser cet objectif. Cependant, avec un peu d'ingéniosité, de direction stratégique et de motivation, le secteur forestier pourrait en fait offrir des solutions majeures pour plusieurs des problèmes urgents auxquels l'Afrique est confrontée aujourd'hui, que ce soit la pauvreté, l'insécurité alimentaire ou les événements climatiques extrêmes. Des capacités institutionnelles renforcées et une gestion systématique des forêts, des produits et services forestiers pourraient aider les communautés à accroître de manière substantielle leurs revenus et offrir une plus grande résilience. Inévitablement, les organisations forestières et leurs responsables ont un rôle clé à jouer dans la matérialisation de cet objectif et pour mettre la région sur la voie du développement durable.

Enjeux clés à débattre

8. Certains des enjeux déterminants que les Responsables des forêts pourraient considérer sont les suivants :

- Réformes institutionnelles spécifiques entreprises pour créer un environnement propice à la promotion des investissements du secteur privé dans la foresterie ;
- Programmes ou stratégies spécifiques pour lesquels l'organisme responsable de la foresterie a mobilisé l'appui externe du secteur public et/ou privé et a effectivement obtenu un financement supplémentaire.
- Approches potentielles nouvelles et innovantes pour accroître le financement pour des efforts et services forestiers plus visibles et concrets.

9. Le dialogue pourrait en outre faire des recommandations à la FAO en matière d'appui aux initiatives en cours en matière de financement forestier, en particulier dans la formulation de mécanismes innovants tels que le développement de fonds forestiers nationaux.